

CREATION DU SIR

En pleine guerre, en 1943, à Londres, le "Committee on Displaced Populations of the Allied Post-War Requirement Bureau" étudie les conséquences des vastes déplacements de populations causés par la guerre. La décision est prise d'établir dans les différents pays d'Europe, après leur libération, des bureaux de recherches qui auront pour mission de retrouver les personnes déportées ou disparues. Dès l'année suivante, en 1944, les autorités militaires alliées doivent faire face aux problèmes que posent les personnes civiles qu'elles sont amenées à prendre en charge dans les territoires progressivement libérés. Cette tâche est d'abord confiée au SHAEF (Supreme Headquarters of the Allied Expeditionary Forces) qui fait procéder à l'enregistrement de toutes les "personnes déplacées" (displaced persons = DP); pour chacune d'elles, une fiche d'identité est établie, connue sous le nom de fiche "DP-2" dont les éléments servirent ensuite pour répondre aux demandes de recherches.

En mars 1945, le SHAEF, en collaboration avec l'UNRRA (Administration des Nations Unies pour le secours et la restauration), entreprend de rechercher et de rassembler toute la documentation subsistant sur les personnes détenues dans les camps de concentration.

Le 17 septembre 1945, aux termes d'un accord conclu avec le Comité de coordination de la Commission de contrôle pour l'Allemagne, l'UNRRA prend la direction de cette action dont le but principal est de rechercher les ressortissants des pays membres des Nations Unies, militaires ou civils, disparus au cours de la guerre, de recueillir et de conserver tout document relatif aux réfugiés et aux personnes déplacées et de prêter assistance au regroupement des familles dispersées.

En janvier 1946, le Bureau central de Recherches de l'UNRRA s'installe à Arolsen, petite ville de 4.500 habitants située à proximité de Cassel et relativement peu touchée par les bombardements.

A partir du 1er janvier 1948, le Bureau central de Recherches prend le nom de "International Tracing Service", ITS, (Service international de Recherches - SIR). Sa gestion est

assumée par l'Organisation des Réfugiés (OIR) jusqu'à la fin du mois de mars 1951, et, dès cette date, par la Haute Commission Alliée pour l'Allemagne.

Le 5 mai 1955, la Haute Commission Alliée pour l'Allemagne est dissoute et la responsabilité de la direction et de l'administration du SIR est confiée au Comité international de la Croix-Rouge à Genève (CICR), par un accord international.

Dirigé par le CICR, le SIR agit dans un but humanitaire; sa tâche est de fournir aux personnes directement concernées, les renseignements individuels, tirés de ses archives, qui peuvent leur être utiles.

Le 17 septembre 1945, aux termes d'un accord conclu avec le Comité de coordination de la Commission de contrôle pour l'Allemagne, l'UNRRA prend la direction de cette section dont le but principal est de rechercher les ressortissants des pays membres des Nations Unies, militaires ou civils, disparus au cours de la guerre, de recueillir et de conserver tout document relatif aux réfugiés et aux personnes déplacées et de prêter assistance au regroupement des familles dispersées.

En janvier 1946, le Bureau central de Recherches de l'UNRRA s'installe à Ansbach, petite ville de 4.500 habitants située à proximité de Cassel et relativement peu touchée par les bombardements.

À partir du 1er janvier 1948, le Bureau central de Recherches prend le nom de "International Tracing Service", ITS (Service international de Recherches - SIR). Sa gestion est

entrepris de rechercher et de rassembler toutes les documents existant sur les personnes détenues dans les camps de concentration.